

CERCLE DE REFLEXION DES SUPPLEANTS DES
ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

Ass N° 263/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP/SA du 07/09/2021

Tél : (229) 951 616 59 / 963 325 59 / 953 069 90

DÉCLARATION

Le Cercle de Réflexion des Enseignants
Suppléant (e)s ou Aspirant (e) s des Enseignements
Maternel et Primaire (*CRSEMP*)

I -Remerciements

*Chers membres du bureau Directeur du
CRSEMP,*

*Chers responsables des autres organisations
des Aspirants au Métier d'Enseignant,*

Chers Militantes et Militants,

Chers collègues,

*_L'ingratitude est un vice double, en ce qu'elle
dégrade celui qui en est atteint, et qu'elle ferme le
coeur de l'homme bienfaisant._* a déclaré Guillaume
Charles Antoine Pigault de l'Espinoy, dit Pigault-
Lebrun.

Nous AME membres de l'association CRSEMP venons par la présente déclaration témoigner toute notre gratitude au gouvernement de son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON les mesures prises au Conseil extraordinaire des Ministres du lundi 18 Mars 2024 en faveur des AME et qui participent incontestablement de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Nous témoignons notre sincère reconnaissance au Ministre des Enseignements Maternel et Primaire Monsieur Salimane KARIMOU , chef de file des Ministres de l'éducation du Bénin et à tous ses collègues qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la prise de ces mesures.

C'est également le lieu pour nous de remercier les cadres à divers niveaux qui n'ont ménagé aucun effort pour jouer leur partition pour les mesures prises en notre faveur.

Nos sincères gratitudes vont également à l'endroit de tous les Secrétaires Généraux des Centrales et confédérations pour l'amour qu'ils ont pour les AME et qui les ont amené à se battre pour nous depuis 2019.

Nous remercions particulièrement le Secrétaire Général du ****SYNIADEQ - BÉNIN*** , Monsieur Arnaud AGBOHOUNKA qui fait la satisfaction des revendications des AME son cheval de bataille.

Nous sommes reconnaissants à tous les acteurs de la société civile, ceux politiques et les citoyens ordinaires qui se sont toujours mobilisés aux côtés des AME.

Enfin, nous remercions et félicitons tous les collègues AME qui ont tenu bon jusqu'à ce jour malgré tout.

Ces dernières mesures prouvent que les fruits tiennent progressivement la promesse des fleurs.

Ces mesures à savoir:

1-La Réintégration des AME radiés pour fait de grève ,

2- Le Passage de 11 mois à 12 mois de la rémunération ,

3 - L'Assurance maladie au même titre que les fonctionnaires de l'Etat ,

4 - Les AME de sexe féminins ont droit désormais officiellement aux congés de maternité ,

5 - les AME Percevront désormais pour service d'intérêt national 20 000 FCFA par mois à partir de ce mois de mars,

Et enfin

6 -La Gratuité de scolarité pour les enfants des AME ,

nous soulagent et nous redonnent espoir que le meilleur reste à venir.

Chers membres du bureau Directeur du CRSEMP,

Chers responsables des autres organisations des Aspirants au Métier d'Enseignant,

Chers Militantes et Militants,

Chers collègues,

Comme l'énoncé si bien l'adage, tant qu'il reste à faire, rien n'est fait.

Que reste-il à faire pour sortir définitivement les AME de la précarité ?

2-PLAIDOYER

À l'audience à nous accordée le 17 Février 2024 , le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire , Salimane KARIMOU avait promis peser son poids afin que démarrent les évaluations en vue du reversement en ce mois de Mars.

À la date du 20 mars que nous sommes, il reste juste 11 jours pour la fin de ce mois. Avec ces dernières mesures du gouvernement, nous nous demandons si la promesse tient toujours ?

Quoi qu'il en soit, nous appelons le gouvernement et son Chef à faire l'ultime pour sortir définitivement les AME de la précarité.

Monsieur le Président de la République, la première promotion des AME a pris service depuis le 11 Novembre 2019. Ça fait déjà 5 ans: Cinq ans de souffrances , cinq ans de divorce, cinq ans de calvaire, cinq ans de précarité, cinq ans d'instabilité professionnelle, cinq ans au cours de laquelle il y a eu des pertes en vies humaines.

Aujourd'hui, un tiraillement est orchestré au sujet d'une composition sur table et d'une évaluation

pratique. À ce sujet, nous tenons à rappeler que les AME surtout la première vague avaient composé en mathématiques, en français (lecture), en pédagogie générale et en pédagogie appliquée. Nous avons fait cette composition sur table pendant deux jours. Les vagues qui ont suivi ont composé une épreuve de culture générale et une autre de mathématiques. C'était donc un véritable concours.

Chers Cadres des différentes ministères en charge du dossier de reversement des AME, ce bref rappel est pour vous dire que nous avons concouru avant d'être dans la base de données. Point n'est besoin de subordonner notre reversement en ACDPE à une autre forme de concours ou d'évaluation.

Si vous tenez à une évaluation, alors qu'elle soit pratique dans les classes pour apprécier la mise en oeuvre pratique de nos connaissances théoriques déjà évaluées avant notre intégration dans la base de données .

Décider autre chose serait simplement torturer moralement les AME.

Au cas où l'évaluation pratique ne se ferait pas avant la fin ce mois de mars, nous plaidons

simplement que le reversement soit acté sans aucune autre condition.

Nous rassurons de ce que nous restons ouverts à toute forme de dialogue sur la question afin de contribuer à trouver des mécanismes moins coûteux à notre pays.

Vive les AME du Bénin

Vive l'école béninoise

Je vous remercie